



Siège social : 190 Fond de Bondry à 1342 Limelette

Adresse de contact : 40 rue Henri Lemaître 5000 Namur – Tél : 0476.906.365

Site : <http://www.iddweb.eu/> – E-mail : [philippe.defeyt@skynet.be](mailto:philippe.defeyt@skynet.be)

## Brève de l'IDD n°49 (03.10.20)

### **Peut-on atteindre un taux d'emploi de 80% en 2030 ?**

L'accord de la coalition Vivaldi annonce que : « *Le Gouvernement récompensera le travail, accompagnera les groupes les plus vulnérables sur le chemin vers l'emploi et visera un taux d'emploi de 80% minimum pour 2030.* » (p.2)

Cette Brève de l'Institut pour un Développement Durable entend présenter les indicateurs du taux d'emploi, situer cet objectif par rapport aux "performances" récentes, et par là même indiquer les conditions pour l'atteindre.

Mais, comme souvent pour évaluer les résultats d'une politique, se pose d'abord la question de l'indicateur de référence.

Il existe deux calculs officiels du taux d'emploi : celui de l'Enquête sur les forces de travail (EFT) et celui du Bureau fédéral du Plan.

Le taux d'emploi calculé par l'EFT concerne les 20-64 ans et sert à définir l'objectif imposé par la Commission dans le cadre de la stratégie Europe 2020<sup>1</sup>. Cet indicateur présente deux limites principales :

- les évolutions de l'emploi s'éloignent parfois fort de celles découlant des estimations de l'emploi par la comptabilité nationale (basées sur des données administratives pour l'essentiel) ;
- la méthodologie a été adaptée en 2011 et en 2017 (exemples : 1° depuis 2017 le poids des étudiants a augmenté significativement ; 2° les personnes vivant dans des ménages collectifs ne sont plus pris en compte ni dans l'emploi ni dans la population de référence).

La principale faiblesse du taux d'emploi calculé par le Bureau fédéral du Plan (BfP) est que l'emploi utilisé est l'emploi total (y compris l'emploi des personnes âgées) alors que la population est la population d'âge actif (15-64 ans) ; autrement dit, les limites d'âge ne sont pas les mêmes pour le numérateur et le dénominateur. Certes, cette simplification ne pèse pas énormément en pourcentage, mais il faut tenir compte de l'augmentation tendancielle de l'emploi des personnes âgées. Par ailleurs, la prise en compte de la tranche d'âge 15-17 ans, tranche où il n'y a quasiment pas d'emplois, pèse négativement sur le taux d'emploi calculé par le BfP.

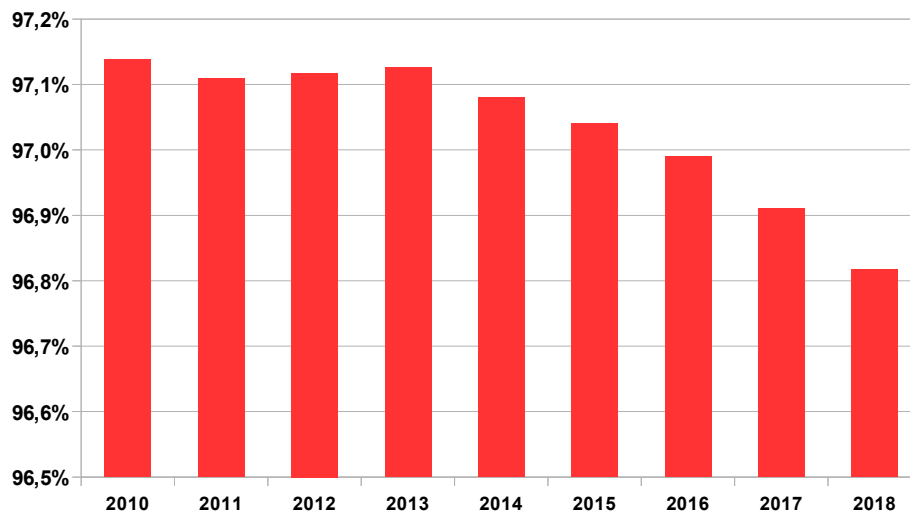
Au vu de ces limites, l'IDD a élaboré son propre indicateur ; il estime la part des 20-64 ans (pour garder la référence européenne) dans l'emploi tel qu'estimé par la comptabilité nationale et utilise comme dénominateur la population totale des 20-64 ans. Par ailleurs, l'IDD a voulu calculer un taux d'emploi par genre.

Deux informations sont essentielles pour élaborer cet indicateur original :

- l'évolution de la part des 20-64 ans dans l'emploi total (concept : emploi national) ; le graphique suivant montre que cette part – estimée en 2018 à 96,8% - est orientée à la baisse depuis 2013 : environ -0,06% par an ;

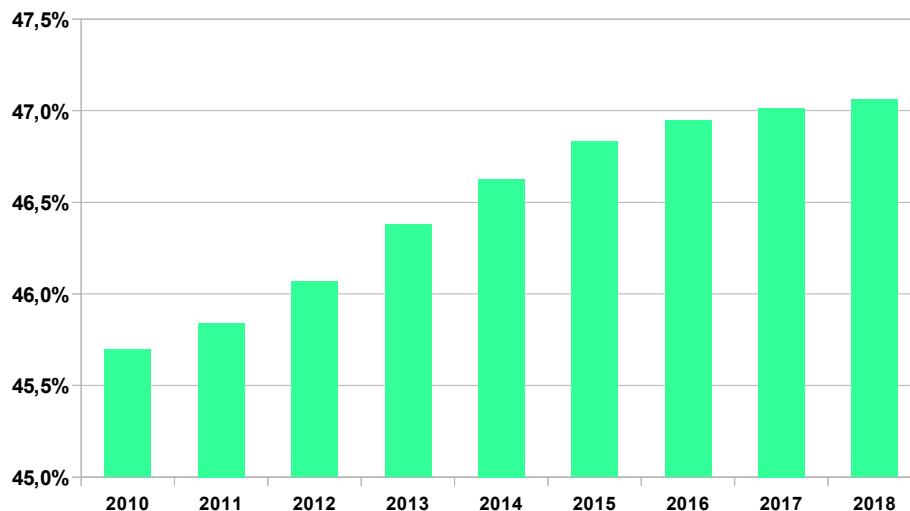
<sup>1</sup> Rappelons à cet égard que la Belgique était supposée atteindre un taux d'emploi des 20-64 ans (indicateur EFT) de 73,2% en 2020 (taux d'emploi observé en 2019 = 70,5%, estimé pour 2020 = 69,8%).

*Part des 20-64 ans dans l'emploi total – en % – Estimations*



- l'évolution de la part de l'emploi féminin dans l'emploi total des 20-64 ans ; on constate que cette part est en augmentation, mais que le rythme d'augmentation ralentit depuis 2016.

*Part des femmes ans dans l'emploi des 20-64 ans – en % – Estimations*



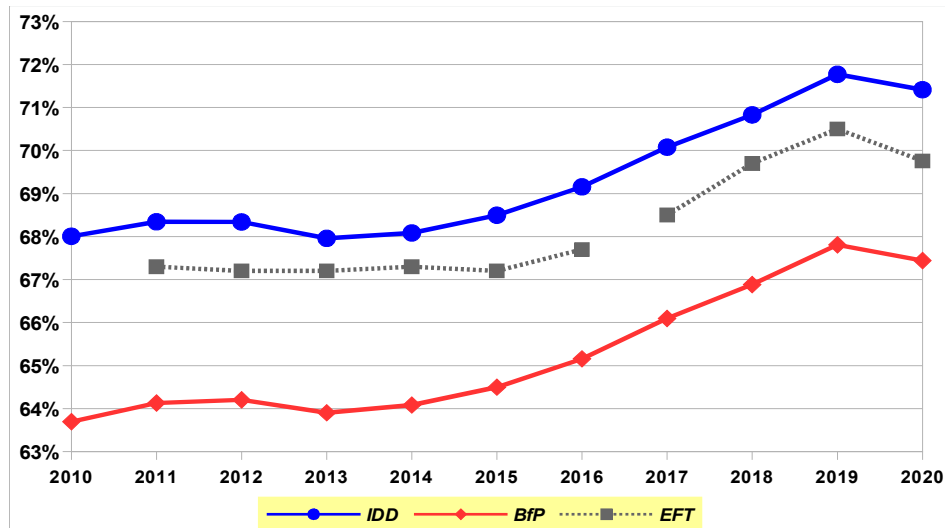
A partir de ces données et de leur estimation pour la période 2019-2020, l'indicateur développé par l'IDD montre que le taux d'emploi des 20-64 ans est passé de 68,0% en 2010 à 71,8% en 2019, pour se contracter à 71,4% en 2020.

Le graphique suivant (haut de la page) compare l'indicateur de l'IDD avec ceux de l'EFT et du Bureau du Plan. Si, d'évidence, l'allure générale des courbes est fort semblable, les écarts entre les niveaux des taux d'emploi des 20-64 ans sont importants : l'écart moyen pour les années 2017-2020 entre l'indicateur IDD et celui du Bureau du Plan est de 4 points de pourcentage.

Sur base de ces données, l'IDD a projeté les taux d'emploi jusqu'en 2030 sur base des (principales) hypothèses suivantes :

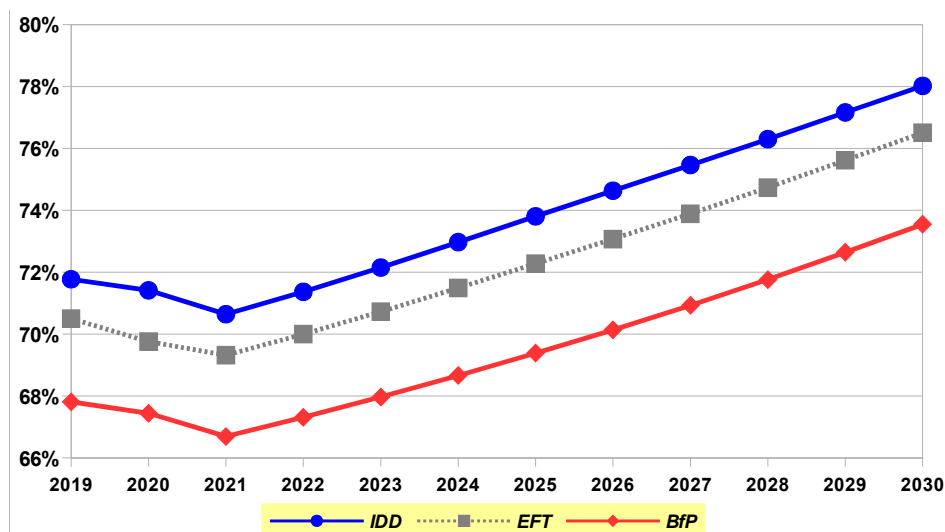
- la population des 20-64 ans et des 15-64 ans est calculée à partir des plus récentes Perspectives démographiques du Bureau du Plan ;
- l'emploi total pour 2021 est celui estimé par le BfP dans son Budget économique (09-2020) ; par après, l'emploi total est supposé augmenter de 1% par an, soit le taux de croissance ; moyen de l'emploi tel que projeté par le BfP dans ses Perspectives économiques 2020-2025 ;
- la part des 20-64 ans dans l'emploi total et la part de l'emploi féminin évoluent en fonction des tendances récentes (avant la crise).

### Taux d'emploi – Trois indicateurs – 2010-2020



Voici comment augmentent les taux d'emploi en fonction de ces hypothèses. Principal constat : avec les hypothèses retenues pour cette projection de référence, l'objectif des 80% n'est pas atteint, quel que soit l'indicateur retenu.

### Taux d'emploi – Trois indicateurs – Projection de référence – 2019-2030



Si on détaille l'indicateur IDD par genre (voir graphique du haut de la page suivante), on observera, toujours avec le jeu d'hypothèses présenté supra, que l'objectif de 80% est atteint pour les hommes en 2029 mais que les femmes devraient se contenter d'un taux d'emploi, en fin de période, de moins de 75%.

Le second graphique de la page suivante montre l'évolution – en points de pourcentage – de l'écart des taux d'emploi entre les genres ; certes, cet écart se réduit, mais reste négatif en fin de période (moins 6%). Même si les femmes voyaient leur part dans l'emploi augmenter plus vite que supposé ici il faudra encore beaucoup d'années pour atteindre la parité dans les taux d'emploi des 20-64 ans.

On signalera encore que – toutes autres choses égales par ailleurs - les évolutions démographiques influencent favorablement l'évolution du taux d'emploi puisque la population des 20-64 ans diminue, comme le montre le graphique en bas de la page suivante, à partir de 2020 pour revenir, en 2030, à plus ou moins son niveau de 2012.

\*

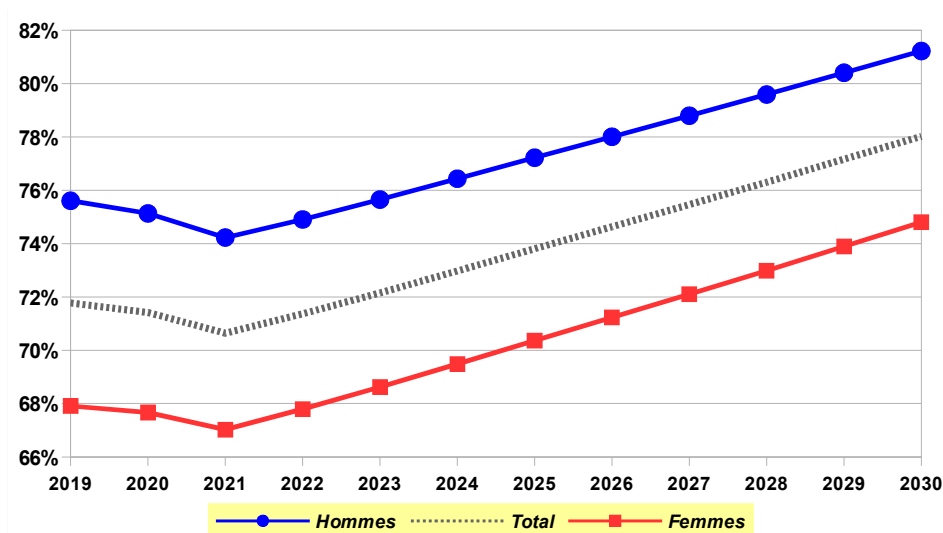
\*

\*

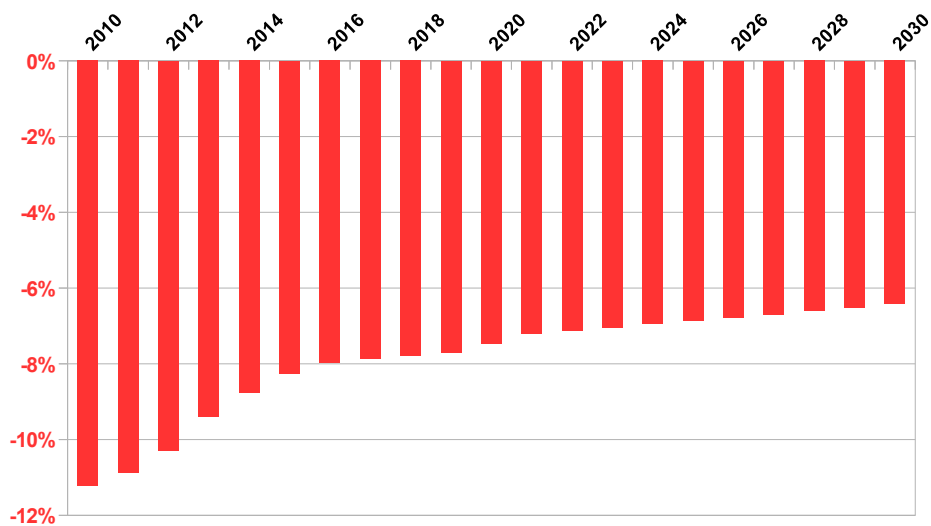
Peut-on dès lors atteindre l'objectif d'un taux d'emploi de 80% ?

Sur base du modèle prospectif construit par l'IDD, la réponse est oui, mais aux trois conditions cumulatives suivantes : (voir p.5)

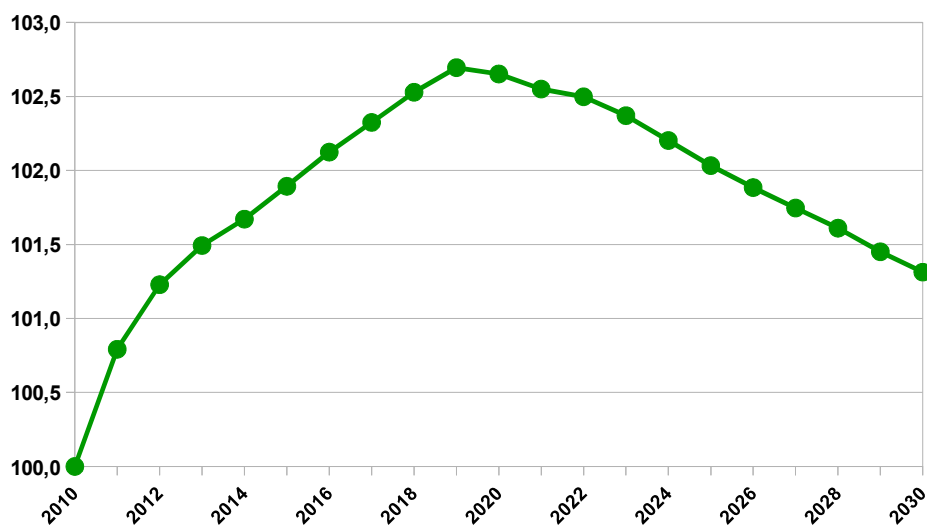
Taux d'emploi des 20-64 ans – par genre – Indicateur IDD – 2019-2030



Taux d'emploi des 20-64 ans – Écart des taux d'emploi – Femmes moins Hommes – 2010-2030



Population des 20-64 ans – Indice 2010=100 – 2010-2030



- 1. L'emploi augmente à partir de 2022 au même rythme que celui observé entre 1995 et 2018, à savoir +1,3% par an en moyenne.**
- 2. La population des 20-64 ans baisse autant qu'attendu dans les Perspectives démographiques du Bureau fédéral du Plan.**
- 3. Il faut adapter l'indicateur pour y arriver !**

Trois commentaires :

1. La croissance de 1,3% en moyenne par an de l'emploi (1995-2018) est favorablement influencée par de bonnes "performances" jusqu'au début du siècle ; les taux de croissance observés plus récemment sont souvent plus modestes. En même temps, la transition écologique, le développement du numérique et le vieillissement socio-démographique sont potentiellement sources d'emplois nouveaux ; par ailleurs la volonté du nouveau gouvernement est de mettre en place l'assainissement budgétaire de manière pondérée. Mais, même ainsi, c'est un fameux défi de créer 560.000 emplois d'ici à 2030.
2. Toutes choses égales par ailleurs, une baisse de la population influence favorablement l'évolution du taux d'emploi. Mais un recul du solde migratoire net de l'immigration tel qu'injecté dans les Perspectives démographiques est-il compatible avec un taux de croissance de l'emploi de 1,3% ? Je ne le pense pas. Autre "correction" possible : un tel développement de l'emploi, couplé avec un recul de l'âge légal de la retraite, pourrait profiter proportionnellement plus à l'emploi des plus de 65 ans, diminuant donc la part des 20-64 ans dans l'emploi total plus que prévu dans les projections de l'IDD. Ces deux adaptations comportementales, liées à un marché du travail très dynamique, rendraient plus difficile d'atteindre un taux d'emploi des 20-64 ans de 80%, parce que diminuant le numérateur (l'emploi) et augmentant le dénominateur (la population).
3. Enfin, dire qu'il faut « adapter l'indicateur pour y arriver » donnerait à penser qu'on veut changer d'instrument de mesure pour flatter les résultats. Non, bien sûr que non. Il s'agit simplement de constater que les deux indicateurs officiels du taux d'emploi – celui de l'Enquête sur les forces de travail et celui du Bureau fédéral du Plan – ne sont pas des outils adaptés pour mesurer correctement l'évolution du taux d'emploi.

Avec un taux d'emploi (des 20-64 ans) de 80% en 2030 sur base de l'indicateur de l'IDD, qui repose déjà sur des hypothèses très favorables, le taux d'emploi estimé par l'Enquête sur les forces de travail se situerait à 78,5% et celui estimé par le Bureau fédéral du Plan à 75,4%. Avec les indicateurs du taux d'emploi utilisés à ce jour impossible en effet d'arriver à 80% !

Par ailleurs, tenant compte des hypothèses retenues par l'IDD, il subsistera un important écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes. La parité en matière de taux d'emploi n'est pas encore en vue.

**Se fixer des objectifs ambitieux peut inciter à produire des efforts pour y arriver. Mais il faudra en matière de taux d'emploi se doter d'un indicateur qui rend correctement compte des efforts accomplis, activer des mesures (formation, investissements publics dans les différentes transitions : climat, mobilité, etc., soutien à l'entrepreneuriat, stimulation d'activités à fort contenu en emploi, pension à temps partiel...) plus ambitieuses que celles activées à ce jour et bénéficier d'une conjoncture internationale soutenante, sans oublier une sortie par le haut de la crise sanitaire, pour atteindre l'objectif de 80%. Le tout, si possible, en renforçant l'équité dans l'accès à l'emploi, pour toutes et tous. Mais qui n'essaie pas ne réussira certainement pas.**

Sources : Banque carrefour de la sécurité sociale, Bureau fédéral du Plan, EUROSTAT, NBB.Stat, ONSS et StatBel

Calculs et estimations : IDD